



## 5 bonnes raisons de rejoindre le club des “Mécènes du patrimoine en Île-de-France”

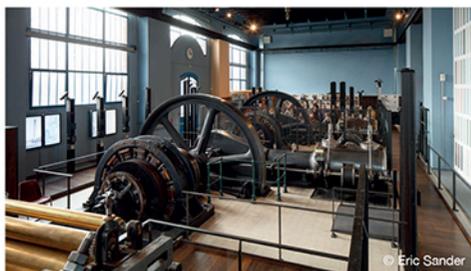
1. Adhérer à l'idée que le patrimoine, bâti, mobilier et paysager de notre région Île-de-France participe à la revitalisation économique du tissu économique local, au maintien d'emplois et de savoir-faire.
2. Participer de façon active et visible à l'intérêt national pour le patrimoine défini ainsi par le Ministère de la Culture : “identification du patrimoine en péril et recherche de solutions innovantes pour en assurer le financement des travaux indispensables.”
3. Sensibiliser les jeunes générations à leur environnement en participant à la mise en valeur de projets ambitieux et créatifs servant d'exemple. Suivre la mise en oeuvre de projets de restauration “coup de coeur” que vous avez choisis, du début des travaux à l'inauguration.
4. Associer l'image de votre entreprise à celle de la Fondation du patrimoine et communiquer auprès de vos collaborateurs et clients sur des valeurs transgénérationnelles.
5. Partager une passion et un engagement avec d'autres entrepreneurs issus de différents secteurs d'activité.

FONDATION



DU PATRIMOINE

## Un formidable levier au service du patrimoine de l'Île-de-France



Le club d'entreprises "Mécènes du Patrimoine d'Île-de-France" de la Fondation du patrimoine oeuvre à la préservation, la mise en valeur et la restauration de patrimoines anciens ou contemporains.

Pour cela, il sélectionne et accompagne partout dans la région des projets de restauration particulièrement exemplaires.

« Je remercie le club "Mécènes du patrimoine en Île-de-France" de s'engager à nos côtés dans la sauvegarde et le rayonnement du patrimoine de l'Île-de-France »

**Guillaume Poitrinal**  
**Président de la Fondation du patrimoine**

FONDATION



DU PATRIMOINE

## Le club “Mécènes du patrimoine en Île-de-France” est un club créé et animé par la Fondation du patrimoine.

La Fondation du patrimoine déploie depuis plus de 20 ans une action concrète sur le terrain auprès de nombreux porteurs de projets pour contribuer efficacement à la préservation du patrimoine, au développement durable local et à la transmission des savoir-faire.

Inaugurés en 2010, les clubs de mécènes de la Fondation du patrimoine forment aujourd’hui un réseau de plus de 250 entreprises à travers toute la France.

Les 30 clubs déjà créés partagent ensemble une vision d’avenir du patrimoine ancien et contemporain. Tous défendent l’idée selon laquelle la sauvegarde du patrimoine participe à la revitalisation de l’économie territoriale

Lors des remises de prix, chaque entreprise participante pourra communiquer sur les valeurs qu’elle porte et la Fondation du patrimoine contribuera au rayonnement de cet engagement.



**Patrice Besse** - Président du club  
pbesse.fdp.idf@patrice-besse.com - 01 42 84 80 84

**Geoffroy Lopin** - Délégué de la Fondation du patrimoine  
club.fdp.idf@gmail.com - 06 07 82 73 35

Fondation du patrimoine - Délégation Ile-de-France  
8, passage du Moulinet  
75013 Paris  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Avec le soutien de la Région Île-de-France

